

**Sujet :** [INTERNET] piscine intercom  
**De :** <grosleysurrisle.mairie@sfr.fr>  
**Date :** 07/10/2023 12:27  
**Pour :** <pref-projet-plu-menneval@eure.gouv.fr>  
**Copie à :**

Bonjour Monsieur,

À la suite de l'article paru dans l'éveil je me fais le relais de mes administrés, plusieurs questions m'ont été soumises :

- en période de pénurie d'eau est-il raisonnable d'avoir un tel projet ?
- qu'en est-il de recyclage des eaux usées, sont-elles réutilisées ou dispersées dans la nature ?
- est-on obligé de construire un complexe d'une telle envergure alors les arguments de l'intercom sont que la piscine de Bernay est dangereuse et obsolète, une simple piscine n'aurait-elle pas suffi ?
- une étude de marché a-t-elle été faite, par qui, ou trouve-t-on les résultats ?
- dans un climat économique très difficile est-il vraiment raisonnable d'alourdir les finances des communes (pour info le cout pour grosley par an s'élève à plus 7000 euros par an) ?
- quelles garanties avons-nous du non-dépassement du montant des travaux et du respect des délais ?
- quels seront les tarifs pour les usagers ?
- quelles aides seront mises en place pour les scolaires qui sont au bout du territoire et devons faire 30 à 40 minutes de car aller comme retour ?
- sachant que tous les complexes aquatiques de ce type sont déficitaires quel sera le cout de ce déficit pour l'intercom et qui payera ?
- les 13.28 euros annoncés par an par habitant servent-ils à la construction et aussi à l'entretien, sont-ils garantis ou doit-on s'attendre à un surcout ( plus que probable) ?

Voilà quelques questions qui vont déjà dues être posées.

En vous remerciant, belle journée

**Cordialement.**

*Mairie de Grosley-sur-Risle  
Dominique Civel ,Maire*

*Mail : [grosleysurrisle.mairie@sfr.fr](mailto:grosleysurrisle.mairie@sfr.fr)*

*Adresse : 19 Rue de la Mairie – 27170 GROSLEY-SUR-RISLE*

